

## COMMISSION PERMANENTE

**Séance du 29 septembre 2008**

CP 08/09-43

### **FONDS DEPARTEMENTAL D'INTERVENTION TOURISTIQUE VALORISATION DES SENTIERS DE PETITE RANDONNEE**

---

Par délibération en date du 22 décembre 1982, le Conseil Général a créé le Fonds d'Intervention Touristique.

Dans ses séances du 18 juin 1991 et 11 janvier 1993, l'Assemblée Départementale a fixé les nouvelles modalités d'intervention du Département en matière de tourisme et approuvé l'arrêté en portant règlement.

**\* Les modalités d'octroi des aides à l'entretien des sentiers de randonnée** pédestres ou équestres définies aux articles 37 à 39 de l'arrêté précité sont les suivantes :

- Sentiers balisés suivant les règles en vigueur établies par la Fédération Française de la Randonnée Pédestre et l'Association Nationale du Tourisme Equestre et empruntant des chemins publics,
- Sentiers entretenus en permanence et praticables toute l'année,
- Sentiers faisant l'objet d'une description sur un document mis à disposition du public.

Pour les travaux d'entretien, l'aide départementale est fixée de la manière suivante :

**16 €** par kilomètre dans le cas d'une première demande,

**8 €** par kilomètre dans le cas de demandes suivantes

Pour les travaux de création (balisage), l'aide départementale est fixée à **19 €** par kilomètre.

Pour la conception et la réalisation du document d'information destiné au public, l'aide départementale est fixée à **16 €** par kilomètre, à condition d'avoir déjà bénéficié de la subvention relative à l'entretien comme énoncée ci-dessus.

Le comité du Fonds Départemental d'Intervention Touristique s'est réuni le 26 juin 2008 afin d'examiner les dossiers suivants.

**1) Association "Los Caminaires Moissagueses, Amis du chemin de Saint-Jacques de Compostelle" : création de 19 km et entretien de 42 km de sentiers de randonnées**

L'Association "Los Caminaires Moissagueses, Amis du Chemin de Saint-Jacques de Compostelle" est affiliée à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre.

Elle est chargée de plusieurs missions dont l'étude, la création, le balisage et l'entretien d'itinéraires pédestres.

En 2007, l'Association a réalisé la création de 19 kilomètres de sentiers autour de Moissac, puis le balisage et l'entretien de 42 kilomètres de sentiers existants. Tous sont inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.

Ces chemins que compte la commune de Moissac pour lesquels un effort important au niveau de l'entretien et du balisage est réalisé dans le sillage de la publication d'un recueil collectif.

Le coût de cette opération s'est élevé à 610 €HT soit 729,56 €TTC.

L'aide départementale susceptible d'être accordée s'élève à **610 €** décomposée comme suit :

- pour la partie création : 19 km x 19 € = 361 €
- pour la partie entretien et balisage : forfait de 249 €

C'est donc une subvention de **610 €** qui est sollicitée pour cette opération.

Après examen du dossier, le comité technique du F.D.I.T. propose d'accorder, une aide départementale de **610 €** à l'Association "Los Caminaires Moissagueses, Amis du chemin de Saint-Jacques de Compostelle" pour la création de 19 km et l'entretien de 42 km de sentiers de randonnée.

## **2) Communauté de communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron : entretien de 406 km de sentiers – 5ème demande**

Il s'agit de l'entretien annuel indispensable des sentiers de randonnées sur la Communauté de Communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron afin de les conserver en bon état pour tous les utilisateurs et ce, en toutes saisons.

En 2008, il est prévu d'entretenir les 406 kilomètres de chemins de compétence communautaire. La période d'entretien des chemins devrait commencer le 27 avril et se terminer le 12 juillet.

L'ordre de passage de l'équipe constituant la Cellule entretien des espaces sera le suivant : Saint-Antonin, Cazals, Féneyrols, Laguépie, Varen, Verfeil, Espinas, Mouillac, Caylus, Lacapelle Livron, Loze, Saint-Projet, Puylagarde, Parisot et Castanet.

Le coût de cette opération est estimé à 22 900 €TTC.

S'agissant d'une cinquième demande, l'aide départementale susceptible d'être accordée s'élève à :  $406 \text{ km} \times 8 \text{ €} = 3\,248 \text{ €}$

C'est donc une subvention de **3 248 €** qui est sollicitée pour cette opération.

Après examen du dossier, le comité technique du F.D.I.T. propose d'accorder, une aide départementale de **3 248 €** à la Communauté de communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron pour l'entretien de 406 kilomètres de sentiers de randonnée.

## **3) Communauté de communes du Sud Quercy de Lafrançaise : entretien de 111 km de sentiers – 5ème demande**

Il s'agit de l'entretien annuel de 2007 des sentiers de découverte des communes du Sud-Quercy de Lafrançaise.

En effet, la Communauté de Communes du Sud-Quercy de Lafrançaise a mis en place des sentiers de petites randonnées pédestres sur l'ensemble du territoire intercommunal. Ils sont au nombre de 13 représentant 111 kilomètres qui doivent être régulièrement entretenus.

Un topo-guide a été édité où chacun des sentiers sont détaillés et répertoriés sur des fiches individuelles.

Le coût de cette opération s'élève à 8 776,93 €TTC.

S'agissant d'une cinquième demande, l'aide départementale susceptible d'être accordée s'élève à :  $111 \text{ km} \times 8 \text{ €} = 888 \text{ €}$

C'est donc une subvention de **888 €** qui est sollicitée pour cette opération.

Après examen du dossier, le comité technique du F.D.I.T. propose d'accorder, une aide départementale de **888 €** à la Communauté de communes du Sud Quercy de Lafrançaise pour l'entretien de 111 kilomètres de sentiers de randonnée.

#### **4) Communauté de communes du Pays de Garonne et Gascogne : entretien de 200 km de sentiers – 5ème demande**

Au regard du patrimoine naturel, culturel et architectural très riche, sur la base d'une volonté locale, la Communauté de Communes Pays de Garonne et Gascogne a donné une dynamique forte à l'activité touristique en développant des sentiers de randonnées pédestres.

La diversité des paysages du Pays de Garonne et Gascogne offre une formidable richesse naturelle et patrimoniale. Une myriade d'édifices maisons, églises, moulins, murets, granges... ont le style toulousain typique de notre région. Plus à l'ouest, le paysage devient plus vallonné à la rencontre des premiers coteaux de la Gascogne Lomagnole. De plus, il n'est pas rare d'apercevoir la chaîne pyrénéenne et les premiers contreforts de la Montagne Noire.

Il s'agit de l'entretien annuel de 2007 des 200 kilomètres de sentiers de petites randonnées du territoire du canton de Verdun-sur-Garonne. Ces itinéraires sont repérés et inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Petites Randonnées (PDIPR).

Le coût de cette opération s'élève à 4 363,01 €TTC.

S'agissant d'une cinquième demande, l'aide départementale susceptible d'être accordée s'élève à : 200 km x 8 € = 1 600 €

C'est donc une subvention de **1 600 €** qui est sollicitée pour cette opération.

Après examen du dossier, le comité technique du F.D.I.T. propose d'accorder, une aide départementale de **1 600 €** à la Communauté de communes du Pays de Garonne et Gascogne pour l'entretien de 200 kilomètres de sentiers de randonnée.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir délibérer et me faire connaître votre décision quant à l'octroi des subventions départementales suivantes d'un montant de :

- **610 €** à l'Association "Los Caminaires Moissagueses, Amis du Chemin de Saint-Jacques de Compostelle pour la création de 19 kilomètres et l'entretien de 42 kilomètres de sentiers de randonnée,

- **3 248 €** à la Communauté de communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron pour l'entretien de 406 kilomètres de sentiers de randonnée,
- **888 €** à la Communauté de communes du Sud-Quercy de Lafrançaise pour l'entretien de 111 kilomètres de sentiers de randonnée,
- **1 600 €** à la Communauté de communes du Pays de Garonne et Gascogne pour l'entretien de 200 kilomètres de sentiers de randonnée.

Je vous précise que ces subventions seront éventuellement prélevées sur les crédits inscrits à cet effet sur l'article **657343** – sous-fonction **738** du budget départemental.

- Autorisation d'engagement 2008.....	10 000 €
- Engagement à ce jour .....	0 €
- Engagement à la présente Commission.....	<b>6 346 €</b>
- Disponible sur l'exercice 2008.....	3 654 €

**EXTRAIT du REGISTRE des  
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du 29 septembre 2008**

CP 08/09-43

**FONDS DEPARTEMENTAL D'INTERVENTION TOURISTIQUE  
VALORISATION DES SENTIERS DE PETITE RANDONNEE**

---

**DECISION de la COMMISSION  
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil Général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission Permanente,

Vu l'avis du comité technique du fonds départemental d'intervention touristique réuni le 26 juin 2008,

Après en avoir délibéré,

**LA COMMISSION PERMANENTE :**

– Accorde les subventions départementales suivantes :

- 610 € à l'Association « Los Caminaires Moissagueses », Amis du Chemin de Saint-Jacques de Compostelle pour la création de 19 kilomètres et l'entretien de 42 km de sentiers de randonnée,
- 3 248 € à la Communauté de communes du Quercy Rouergue et des Gorges de l'Aveyron pour l'entretien de 406 km de sentiers de randonnée,
- 888 € à la Communauté de communes du Sud-Quercy de Lafrançaise pour l'entretien de 111 km de sentiers de randonnée,

- 1 600 € à la Communauté de communes du Pays de Garonne et Gascogne pour l'entretien de 200 km de sentiers de randonnée ;
- Impute les dépenses correspondantes sur les crédits inscrits à l'article 657343, sous-fonction 738 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,